

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ANTOINE-LABELLE
COMITÉ ADMINISTRATIF**

Procès-verbal du comité administratif de la MRC d'Antoine-Labelle, tenu par vidéoconférence, le 10 février 2022 à 13 h 30, la séance ordinaire ayant été convoquée selon les dispositions de la réglementation en vigueur ; ledit comité administratif étant autorisé à siéger à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux, pourvu que cette séance soit publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat des délibérations entre les membres, suivant les Arrêtés numéro 2020-029 et 2020-049 du ministère de la Santé et des Services sociaux concernant l'ordonnance de mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19.

Sont présents et forment le quorum requis :

M. Daniel Bourdon, préfet
M. Normand St-Amour, préfet suppléant
Mme Colette Quevillon, membre
M. Pierre Flamand, membre
M. Denis Lacasse, membre
M. Yves Bélanger, membre

Me Mylène Mayer, secrétaire-trésorière directrice générale, et Mme Karine Labelle, adjointe administrative à la direction générale, sont également présentes.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le préfet, Daniel Bourdon, ouvre la séance à 13 h 30 et vérifie la présence des membres. À l'ouverture de la séance, M. Denis Lacasse est absent.

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16020-02-22

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Yves Bélanger, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

AGENDA DES RÉUNIONS ET DES PROCHAINES SÉANCES

Les membres du Comité administratif prennent connaissance des prochaines rencontres prévues à l'agenda pour les mois de février et mars 2022.

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16021-02-22

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU 13 JANVIER 2022**

Il est proposé par Mme Colette Quevillon, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2022 tel que rédigé.

ADOPTÉE

SERVICES FINANCIERS

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16022-02-22

**REGISTRES DE CHÈQUES GÉNÉRAL ET DES SALAIRES -
JANVIER 2022**

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Yves Bélanger et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt les registres de chèques suivants :

- le registre de chèques général, portant les numéros 58213 à 58332, totalisant 811 039.11 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 31 janvier 2022;
- le registre de chèques des salaires, portant les numéros 519519 à 519535 (élus), les numéros 519468 à 519518 (employés), et les numéros 519536 à 519587 (employés), totalisant 154 284.01 \$, tous en dépôts bancaires et portant sur la période du 1^{er} au 31 janvier 2022.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16023-02-22

REGISTRE DES PRÉLÈVEMENTS - JANVIER 2022

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par Mme Colette Quevillon et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre des prélèvements, portant les numéros 148 à 154, totalisant 116 793.13 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 31 janvier 2022.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16024-02-22

**REGISTRE DE CHÈQUES DE LA COUR MUNICIPALE -
JANVIER 2022**

Il est proposé par Mme Colette Quevillon, appuyé par M. Yves Bélanger et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre de chèques de la Cour municipale, portant les numéros 1383 à 1390, totalisant 77 990.01 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 31 janvier 2022.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16025-02-22

REGISTRE DE CHÈQUES DES TPI - JANVIER 2022

Il est proposé par M. Yves Bélanger, appuyé par M. Normand St-Amour et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre de chèques des TPI, portant le numéro 1425 au montant de 12.93 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 31 janvier 2022.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16026-02-22

COMPTES À RECEVOIR DE 60 JOURS ET PLUS

Il est proposé par Mme Colette Quevillon, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé, sujet à vérification, l'état des comptes à recevoir de 60 jours et plus, totalisant des soldes impayés de 6 523.48 \$, incluant les intérêts, au 31 janvier 2022.

ADOPTÉE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

RAPPORT DU PRÉFET

Le préfet, Daniel Bourdon, mentionne que ses dernières activités et rencontres ont porté notamment sur :

- Conseil d'administration de la CTAL
- Rencontre avec le CPÉRL et rencontre avec les 10 députés de la CAQ des Laurentides quant aux priorités
- Rencontre quant aux logements pour les personnes arrivant de l'Afrique afin de venir travailler dans le réseau de la santé
- Rencontre avec la députée Mme Chantale Jeannotte et les maires.esses de la MRCAL | 26 janvier 2022
- Transmission d'une correspondance à Mme Rosemonde Landry, PDG du CISSS des Laurentides quant à la formation du comité Action Santé
- Rencontre pour le chemin de Parent - Plaintes quant à l'entretien
- Comité vitalisation | 1^{er} février 2022
- TGIRT Nord | 9 février 2022
- Comité de sécurité publique | 10 février 2022
- Transmission lettre passerelle km 198 et enjeu

RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

La directrice générale informe les membres du Comité administratif des activités de la direction générale depuis la dernière séance, à savoir :

Ressources humaines :

- Rencontre du comité relations de travail | 20 janvier 2022
- Rédaction 2 lettres d'entente et signatures en cours
- Rencontres avec le comité administratif et employé suivant situation RH
- Rencontre Santé et sécurité au travail avec les employés | 27 janvier 2022
- Rencontre avec le conseiller syndical, situation RH | 11 février 2022
- Début des rencontres annuelles
- Affichage interne agente de vitalisation
- Comité de gestion | 10 et 24 janvier
- Réflexion pour stratégie de recrutement
- Réponse et questionnement quant à une demande de liste de rappel suivant départ à la retraite
- Préparation et coordination rencontre sur les politiques de la MRC

Ingénierie:

- Rencontre avec la FQM quant à l'offre de soutien | 14 janvier 2022
- Rencontre avec la municipalité de La Macaza | 18 janvier 2022
- Rencontre avec la municipalité de Nominique | 20 janvier 2022
- Rencontre avec la municipalité de Lac-des-Cerf | 20 janvier 2022
- Rencontre avec l'équipe d'ingénierie quant à la planification | 26 janvier 2022
- Rencontre avec les partenaires de l'entente d'ingénierie de la MRC | 27 janvier 2022

Communications et marketing territorial :

- Accueil et intégration de la gagnante du mois en télétravail | 2 février 2022

- Présentation du projet de nouveau site web | 9 février 2022
- Présentation du rapport annuel 2021 et de la planification 2022 aux employés | 4 février 2022

Comité jeunesse :

- Suivis avec l'Îlot marketing pour le projet de campagne de communication liée à la légalisation du cannabis | 31 janvier et 3 février 2022
- Annonce de la nouvelle composition du comité jeunesse AD_Vision | 3 février 2022

Culture (EDC):

- Rencontre du comité culturel | 11 janvier 2022
- Comité de sélection du documentariste pour le projet EDC-21-23-18

Patrimoine immobilier :

- Rencontre du comité régional du patrimoine immobilier | 19 janvier 2022
- Analyse de tous les dossiers reçus en vue du comité de sélection | 2 février 2022

Vitalisation :

- Préanalyse de conformité des projets de 100 000\$ et plus
- Transmission CLD pour analyse financière des projets
- Rencontre du comité de vitalisation | 1er février 2022

Parc linéaire :

- Formation Fulcrum pour l'ingénierie et l'équipe du parc linéaire | 19 janvier 2022
- CA et AGA de la Corporation du parc linéaire Le P'tit Train du Nord | 26 janvier 2022
- Rencontre WSP pour révision du projet de construction d'une passerelle au km 198 | 1er février 2022
- Transmission lettre passerelle km 198 et enjeu boulevard Albiny-Paquette et Lacoste
- Planification des travaux d'entretien prévus pour 2022 | 1er février 2022

Incendie:

- Acceptation et transmission version finale du SCRSI révisé selon demandes du MSP | 25 janvier 2022
- Réception d'une correspondance (26 janvier 2022) et préparation rencontre avec M. Alain Carle, directeur général du Centre de communication santé de l'Outaouais

IHV :

- Échange demande Trispec avec la CTAL, suivi des travaux et problématique de desserte sur réseau Déry | 31 janvier 2022
- Rencontre avec Trispec concernant demande d'ajustement | 7 février 2022

Aménagement :

- Échange et préparation rencontre parcs régionaux | 7 février 2022

Autres :

- Préparation de la phase de dépôt final au MAMH du projet signature et innovation
- Échange dossier insalubrité et dossier sociaux avec CISSSL
- Poursuite du mandat d'audit avec Vumetric

- Comité administratif | 13 janvier 2022
- Rencontre du CPÉRL | 17 janvier 2022
- TGIRT conjointe présentation projet signature et innovation | 18 janvier 2022
- DG8 | 21 janvier 2022
- Comité de gestion | 24 janvier et 8 février 2022
- Rencontre COVID Laurentides | 24 janvier et 7 février 2022
- Séance de travail et séance du Conseil de la MRC | 25 janvier 2022
- Rencontre avec la députée Mme Chantale Jeannotte et les maires.esses de la MRCAL | 26 janvier 2022
- Rencontre CPÉRL | 2 février 2022
- Rencontre du comité directeur de l'entente sectorielle Égalité hommes/femmes | 2 février 2022
- Présentation du rapport annuel de la MRCAL aux employés | 4 février 2022
- Distribution des tests rapides aux municipalités du territoire, à l'intention des employés municipaux | à partir du 8 février 2022
- Rencontre direction UQAT | 9 février 2022
- Consultation - Plan d'adaptation aux changements climatiques | 9 février 2022
- Rencontre du comité de sécurité publique de la MRCAL | 10 février 2022
- Comité administratif de la MRCAL | 10 février 2022
- Rencontre du comité de suivi du PGMR conjoint | 10 février 2022

M. Denis Lacasse vient siéger, il est 14 h 02.

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16027-02-22

RAPPORT SUR L'APPLICATION DES RÈGLEMENTS NUMÉRO 359 ET 482

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Normand St-Amour et résolu à l'unanimité d'adopter le rapport sur l'application des règlements numéro 359 et 482 couvrant la période du 13 janvier 2022 au 11 février 2022.

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

PROVENANCE

SUJET

Ville de Mont-Laurier
MRC Avignon

Appui projet Igloo | Résolution 21-12-822
Financement du 211 – Gouv. Québec –
Assurer service national

UQAM

Avenant pour l'entente UQAM – OBV –
MRC

Groupe RDConsultants

Demande d'accès à l'information – Camping
Dempsy – Zec Mitchinamecus

Groupe RDConsultants

Demande d'accès à l'information – Camping
Chat – ZEC Mitchinamecus

Groupe RDConsultants

Demande d'accès à l'information – Camping
Mouskatin – ZEC Mitchinamecus

Centre Comm. Santé Outaouais

Réponse | Problématiques – Localisation des
bornes SUMI

UPA Outaouais-Laurentides Retour des services vétérinaires d'urgence –
MRC d'Antoine-Labelle
Députée Laurentides Labelle Pétition E-3699 – Dossier couverture
cellulaire

M. Daniel Bourdon quitte la séance, il est 14 h 06.

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16028-02-22

ÉTAT DE SITUATION CONNEXION DE CITOYEN DESSERTE DÉRY

ATTENDU que la MRC reçoit des appels des citoyens entre autres, de Nomingue lesquels sont identifiés dans les zones de services internet haute vitesse desservis par de Dérytélécom, concernant certaine difficulté à obtenir un service internet haute vitesse;

ATTENDU que ces zones font partie de secteurs sous couverture de Dérytélécom dans les zones où la MRC n'était pas admissible à une aide financière étant donné le réseau actuel ou en périphérie de Dérytélécom dont notamment les rues concernées suivantes, rue St-Joseph, rue Godard, rue St-Pierre, rue Donat-Généreux, chemin des Merisiers, chemin Jeanne-Paiement (partie), rue St-Charles-Borromée (partie), chemin de la Pointe-Manitou (partie);

Il est proposé par M. Denis Lacasse, appuyé par M. Yves Bélanger et résolu à l'unanimité ne s'oppose pas et encourage les démarches de Dérytélécom auprès des gouvernements afin d'obtenir au besoin, les subventions pour les travaux de desserte des rues mentionnées afin d'améliorer la couverture de la population de Nomingue et du territoire, le cas échéant, aux services d'internet haute vitesse étant sous leur couverture actuelle ou sur le réseau de desserte naturelle.

ADOPTÉE

DEMANDE D'AJUSTEMENT DE TRISPEC

La directrice générale rappelle aux membres du comité administratif que suite à un appel d'offres public, la MRC a accordé à l'entreprise Trispec, le 26 février 2019, un contrat pour la fourniture des équipements actifs du projet Branche Antoine-Labelle. Ce contrat prévoyait l'approvisionnement jusqu'en 2023 de certains équipements clients dont la quantité devait être établie sur commande. Les membres sont informés que Trispec a avisé la MRC qu'elle est maintenant contrainte à une augmentation des prix des équipements, en raison de l'impact de la Covid sur les chaînes d'approvisionnement.

Les représentants de la MRC ont tenu une rencontre avec Trispec au sujet de cette hausse de prix. Ceux-ci ont indiqué qu'afin de poursuivre les discussions sur cette réclamation, Trispec devra communiquer des preuves quantifiant et justifiant leurs hausses de prix. La MRC évalue également les options alternatives envisageables. Des suites suivront au besoin, suivant le retour de Trispec.

M. Daniel Bourdon revient siéger, il est 14 h 17.

DISCUSSION QUANT AUX PRIORITÉS RÉGIONALES DE LA MRC D'ANTOINE-LABELLE

Les membres du comité administratif et la directrice générale échangent sur les priorités régionales de la MRC d'Antoine-Labelle. Ceux-ci établissent 5 sujets de priorités régionales pour la MRC d'Antoine-Labelle et 5 sujets de priorités à l'échelle provinciale. Ces sujets seront transmis à l'ensemble du conseil de la MRC afin de procéder à un exercice de priorisation et connaître les 3 dossiers prioritaires pour le Conseil. Un retour sera fait lors de la prochaine séance du Conseil de la MRC du 22 février 2022.

DEMANDE D'APPUI DE LA MRC DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU - DEMANDE AU MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION (MAMH) DE REVOIR LA PÉRIODE D'ADOPTION BUDGÉTAIRE EN ANNÉE ÉLECTORALE

Les membres prennent connaissance de la demande d'appui reçue de la MRC de la Vallée-du-Richelieu quant à la demande au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) de revoir la période d'adoption budgétaire en année électorale (résolution 2021-12-12264). Toutefois, ils décident de ne pas donner suite.

M. Normand St-Amour quitte la séance, il est 14 h 34.

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16029-02-22

DEMANDE D'APPUI DE LA MRC DES LAURENTIDES QUANT À LA DEMANDE À LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC (SHQ) DE MODIFIER LES CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ DU PROGRAMME RÉNORÉGION

ATTENDU la résolution 2021.10.8513 de la MRC des Laurentides quant à la demande à la Société d'habitation du Québec (SHQ) de modifier les critères d'admissibilités du Programme RénoRégion (PRR);

ATTENDU que le PRR de la SHQ a pour objectif d'aider financièrement les propriétaires-occupants à revenu faible ou modeste qui vivent en milieu rural à exécuter des travaux pour corriger des défauts majeures que présente leur résidence;

ATTENDU qu'aux termes des critères d'admissibilité en vigueur, les clientèles visées sur le territoire de la MRC d'Antoine-Labelle voient leur accès au PRR grandement limité pour les raisons suivantes, à savoir :

- La valeur uniformisée du bâtiment ne peut excéder le maximum prévu par la SHQ, soit 120 000 \$;
- Depuis la programmation 2015-2016, l'aide financière octroyée par la SHQ ne peut être supérieure à 12 000 \$;
- Le plafond de revenu du ménage est le même pour un couple et une personne seule, soit 32 500 \$;

ATTENDU que le comité administratif de la MRC d'Antoine-Labelle est sensible à la situation des personnes et familles moins favorisées vivant sur son territoire et estime que les modalités du programme devront être actualisées et revues à la hausse;

Il est proposé par M. Denis Lacasse, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'appuyer la MRC des Laurentides et de demander à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) ainsi qu'à la SHQ d'assouplir les critères d'admissibilités du PRR de la façon suivante, à savoir d'augmenter la valeur uniformisée des bâtiments à 150 000 \$, l'aide financière octroyée par la SHQ à 15 000 \$ et le plafond de revenu du ménage à 40 000 \$.

ADOPTÉE

M. Normand St-Amour revient siéger, il est 15 h 37.

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16030-02-22

DEMANDE D'APPUI DE LA MRC DE BROME-MISSISQUOI QUANT À LA DEMANDE DE FINANCEMENT AU MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX QUANT À LA RECHERCHE SUR LA MALADIE DE LYME AU QUÉBEC

ATTENDU la demande d'appui de la MRC de Brome-Missisquoi quant à la demande de financement au ministère de la Santé et des Services sociaux quant à la recherche sur la maladie de Lyme au Québec, aux termes de la résolution 48-0122;

ATTENDU que la maladie de Lyme se transmet à la population par la piqûre de tiques infectées;

ATTENDU que les impacts de la maladie sur la santé des personnes qui la contractent peuvent être très importants;

ATTENDU que les tiques infectées sont maintenant présentes dans onze régions administratives au Québec; selon l'Institut national de santé publique du Québec (« INSPQ »);

ATTENDU que des projets de recherche sont en cours pour réduire les incidences de la maladie de Lyme et que les équipes de recherche requièrent du financement du milieu municipal à cause du manque d'appui du réseau public de la santé et des services sociaux;

ATTENDU que la prévention en santé publique est sous-financée au Québec;

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Denis Lacasse et résolu à l'unanimité d'appuyer la MRC de Brome-Missisquoi et de demande au ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec, que le financement de la Santé publique, et particulièrement pour la recherche sur la prévention de la maladie de Lyme, soit augmenté afin que le ministère puisse soutenir adéquatement les besoins de recherche.

Il est de plus résolu de transmettre une copie de la présente résolution à la députée provinciale, Mme Chantale Jeannotte, à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et à l'Union des municipalités du Québec (UMQ).

ADOPTÉE

**DEMANDE D'APPUI DE LA MRC DE COATICOOK QUANT À LA
DEMANDE À SANTÉ CANADA CONCERNANT LA DIMINUTION DU
NOMBRE DE PLANTS DE CANNABIS**

Les membres prennent connaissance de la demande d'appui de la MRC de Coaticook quant à la demande à Santé Canada concernant la diminution du nombre de plants de cannabis, aux termes de la résolution CM2021-11-238. Cette demande a également été traitée par le comité de sécurité publique de la MRC d'Antoine-Labelle.

Suivant les recommandations et les échanges du comité de sécurité publique, les membres du comité administratif décident de ne pas donner suite.

**DEMANDE QUANT AUX POSSIBILITÉS DE SUBVENTION
CONCERNANT L'HYGIÈNE FÉMININE**

Les membres prennent connaissance d'une demande reçue d'une citoyenne de la municipalité de Chute-Saint-Philippe quant aux possibilités de subvention concernant l'hygiène féminine. Ceux-ci recommandent que ces demandes soient plutôt soutenues par les municipalités souhaitant offrir une aide à cet effet.

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16031-02-22

RÉFLEXION SUR LES COMITÉS

ATTENDU que le comité administratif souhaite procéder à une analyse des différents comités afin d'en évaluer le nombre ainsi que les représentations nécessaires au sein des différents comités;

ATTENDU que le dernier exercice a été réalisé en juillet 2018;

Il est proposé par Mme Colette Quevillon, appuyé par M. Normand St-Amour et résolu à l'unanimité de former un groupe de travail composé de M. Pierre Flamand et M. Yves Bélanger afin de procéder à cette analyse.

ADOPTÉE

**DOSSIER INSALUBRITÉ DANS LA MRC D'ANTOINE-LABELLE ET
REPRÉSENTATION**

La directrice générale informe que suivant des discussions avec Mme Marie-Josée Meilleur, organisatrice communautaire du CISSS des Laurentides, il a été question d'ententes pouvant faciliter les échanges et la mise en place de partenariats améliorant les interventions de partenaires quant aux citoyens visant en situation d'insalubrité. Ces ententes visent à ce que les organisations concernées par cette problématique se rencontrent afin d'identifier les situations vécues par les intervenants et permettre de mieux coordonner les actions et les interventions face à ce problème.

Une rencontre aura lieu le 15 mars 2022 afin de voir ce qu'implique la conclusion d'une telle entente et un retour pourra être fait suivant cette rencontre.

AUTORISATION DE DÉPÔT DANS LA CADRE DE L'APPEL À PROJETS DES STRATÉGIES JEUNESSE EN MILIEU MUNICIPAL

ATTENDU que le Secrétariat à la jeunesse du Québec (SAJ) a lancé l'appel à projets 2021-2022 pour le Programme des stratégies jeunesse en milieu municipal en 2021;

ATTENDU que la date limite pour déposer des projets est le 11 février 2022;

ATTENDU que la MRC d'Antoine-Labelle est admissible à déposer un projet dans le volet 2, pour une durée maximale de projet de 3 ans et un financement demandé maximal de 50 000 \$ afin de mettre en œuvre une consultation déjà réalisée;

ATTENDU que la MRC d'Antoine-Labelle a mis sur pied le comité jeunesse AD_Vision au début 2020 et que celui-ci a pour mandat d'élaborer un plan d'action annuel PAR et POUR les jeunes;

ATTENDU que la MRC d'Antoine-Labelle et son comité jeunesse souhaitent consulter davantage les jeunes de 15 à 35 ans de différents milieux et réalités de son territoire afin de mieux répondre à leurs besoins;

ATTENDU que la MRC d'Antoine-Labelle réservait 20 000 \$ pour le plan d'action annuel et 5 000 \$ pour le fonctionnement du comité jeunesse via le FRR annuellement;

Il est proposé par M. Denis Lacasse, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'autoriser la direction générale à déposer un projet dans cadre de l'appel de projets 2021-2022 du Programme Stratégies jeunesse en milieu municipal du Secrétariat à la jeunesse afin de financer les plans d'action 2022 (20 000 \$) et 2023 (20 000 \$) du comité jeunesse AD_Vision, ainsi que des mises à jour des consultations auprès des jeunes de façon innovante et fréquente (10 000 \$).

Il est de plus résolu d'autoriser la directrice générale ou, à son défaut, la directrice générale adjointe, à signer tous documents nécessaires à ce dépôt de projet.

ADOPTÉE

ÉTAT DE SITUATION QUANT AU PONT DU KM 198 ET AUTORISATION DE MANDAT POUR LA MISE À JOUR DE L'ESTIMÉ BUDGÉTAIRE

La directrice générale adjointe fait un état de situation et informe les membres du comité administratif de la chronologie des événements quant au pont du km 198 sur le parc linéaire Le P'tit Train du Nord. Les membres sont informés qu'une rencontre a eu lieu entre la MRC et WSP Canada le 1^{er} février 2022 et qu'une correspondance a été transmise le 8 février 2022 au nouveau directeur général de la direction générale des Laurentides-Lanaudière, M. Stéphane Audet, ainsi que la résolution MRC-CA-15915-11-21. Plusieurs échanges suivent.

Suivant les discussions, M. Daniel Bourdon, communiquera avec le cabinet du ministre des Transports du Québec, M. François Bonnardel ainsi que M. Stéphane Audet afin d'obtenir une rencontre dans ce dossier.

**ABROGATION DES RÉSOLUTIONS MRC-CA-14853-01-19 ET MRC-
CA-15020-06-19 - EMPLOYÉS.ES DÉSIGNÉS.ES AUX COURS D'EAU**

ATTENDU la nomination des employés désignés au cours d'eau, aux termes de la résolution MRC-CC-14437-01-21;

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Denis Lacasse et résolu à l'unanimité d'abroger les résolutions MRC-CA-14853-01-19 et MRC-CA-15020-06-19.

ADOPTÉE

SERVICE D'INGÉNIERIE

**RETOUR SUR L'OFFRE DE SOUTIEN DE LA FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS (FQM) AU SERVICE
D'INGÉNIERIE**

Des échanges ont lieu quant au service d'ingénierie et aux services de la Fédération québécoise des municipalités (FQM). M. Daniel Bourdon amène la possibilité d'une rencontre avec la FQM quant à leurs services.

SÉANCE DE FORMATION | LOI SUR LES INGÉNIEURS

Les membres du comité administratif sont informés qu'un courriel a été transmis aux municipalités le 1^{er} février 2022 quant à une formation sur la version modernisée de *la Loi sur les ingénieurs* qui est en vigueur au Québec.

M. Daniel Bourdon quitte la séance, il est 15 h 35.

SERVICE DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE

RAPPORT DU DIRECTEUR DE SERVICE

M. Guy Quevillon, directeur du service de l'évaluation foncière, est présent et informe les membres des derniers travaux du service quant à l'organisation du service, la mise à jour des rôles et revisite et l'équilibrage des rôles 2023-2024-2025.

M. Daniel Bourdon revient siéger, il est 15 h 38.

SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

RAPPORT DU DIRECTEUR DE SERVICE

M. Jocelyn Campeau, directeur du service de l'aménagement du territoire, est présent. Au cours du dernier mois, les principales activités du service de l'aménagement du territoire ont porté sur :

Calendrier des rencontres

- TGIRT conjointe (18 janv.)

- MELCC – WEB conférence régime transitoire ZIS (18 janv.)
- MERN – rencontre de travail TIAM (18 janv.)
- Comité régional patrimoine (19 janv.)
- Comité ciblé – chantier Perras/Kiamika (20 janv.)
- Suivi dossier cours d’eau Lac-du-Cerf / ingénierie (20 janv.)
- Webinaire paysage et patrimoine (21 janv.)
- Rencontre projet PADF-vision municipale PATP (1er fév.)
- Comité PAG – Parc régional 31 milles (2 fév.)
- Webinaire PRMHH Stratégie de conservation (2 fév.)
- Rencontre AARQ Régional (3 fév.)
- Présentation rapport-plan annuel (4 fév.)
- Séance d’infos – consultation PAP (4 fév.)
- Comité ciblé – chantier Louis / Lac du Cerf (7 fév.)
- TGIRT nord (9 fév.)
- Ateliers PRMHH/DG et élus (9 fév.)
- Consultation projet PIACC (9 fév.)
- Rencontres appréciation de rendement SAT

Parcs régionaux

SDRK :

- CA (26 janv.)

PRMD :

- CA (26 janv.)

PRPB :

- CA (27 janv.)

Aménagement du territoire

- Préparation rencontre inspecteurs du 16 février et commission d’aménagement;
- Dossier agricole lac du Cerf (CPTAQ);
- Mandats urbanisme : avis préliminaire RR terminé et transmis
- PIACC : rencontre de préparation des consultations et dépôt rapport intermédiaire au MAMH;
- Révision du projet de règlement des TIAM terminée, prochaines étapes visent la délimitation du TIAM avec le MERN;
- SADR 3e génération : Poursuite des travaux (chap. 14);
- PDZA : Poursuite rédaction, planification atelier plan d’action et préparation consultation publique;
- PRMHH : Orientations et objectifs de conservations chapitre Diagnostic en révision
- Ateliers sur engagements de conservation : Rencontre reportée au 9 février (DG et élus);
- FARR milieux naturels : début du mandat avec COBALI/RPNS, octroi du contrat pour inventaire MH en PU.
- Préparation de la rencontre parcs régionaux pour le CM

Gestion (ententes et conventions)

Baux de villégiature / sable et gravier

- Dossier Norascon : rencontre MERN/renouvellement du BEX

Territoire public intramunicipal

Volet forestier :

- Suivi des travaux de récolte au chantier Lac Lafleur
- Audit pour la certification des entreprises en aménagement forestier

(CEAF) du Bureau de normalisation du Québec (BNQ); le 20 janvier 2022 (certification obtenue)

- Planification 2022

Volet foncier :

- Dossier régularisation Lac Marquis à Chute-Saint-Philippe
- Dossiers acéricoles : démarrage et agrandissements

TNO

- Affichage embauche inspecteur
- Planification printanière (absence de l'inspecteur)
- Dossier d'infraction en cours

CORRESPONDANCE DU SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

PROVENANCE

SUJET

MAMH

MAMH approuve le PAG 2019-2023 du Parc régional du réservoir Kiamika

Blaise, Laporte &
Associés Avocats
CPTAQ

Dénonciation contrat 2728 C.c.Q
Procès-Verbal _ dossier 42937_Georgette
Dicaire

TERRITOIRES NON ORGANISÉS

PROVENANCE

SUJET

MFFP

Avis de fermeture de Pont H064-028,
Ruisseau Waubuna, Région 15, Zec
Petawaga, municipalité Lac-Marguerite

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16034-02-22

DEMANDE DE TRAVAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE MONT-SAINT-MICHEL

Il est proposé par Mme Colette Quevillon, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'accepter la demande de la municipalité de Mont-Saint-Michel contenue dans sa résolution 21-12-263, mandatant le service de l'aménagement du territoire de la MRC d'Antoine-Labelle, pour des modifications à sa réglementation d'urbanisme, et ce, en conformité avec les dispositions de l'entente intermunicipale.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16035-02-22

AVIS DE CONFORMITÉ D'UN RÈGLEMENT D'URBANISME DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC SAGUAY : RÈGLEMENT # 2021-12

ATTENDU que la municipalité de Lac Saguay a soumis à la MRC d'Antoine-Labelle pour avis de conformité, un règlement portant le numéro 2021-12 modifiant son règlement numéro 2002-03 relatif aux divers permis et certificats;

ATTENDU que le service de l'aménagement, après analyse, a émis un avis favorable;

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Denis Lacasse et résolu à l'unanimité d'émettre un avis favorable quant à la conformité du règlement numéro 2021-12 de la municipalité de Lac Saguay, en regard des objectifs du schéma d'aménagement révisé de la MRC d'Antoine-Labelle et des dispositions de son document complémentaire.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16036-02-22

AVIS DE CONFORMITÉ D'UN RÈGLEMENT D'URBANISME DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DU-LAC : RÈGLEMENT # 21-264

ATTENDU que la municipalité de Sainte-Anne-du-Lac a soumis à la MRC d'Antoine-Labelle pour avis de conformité, un règlement portant le numéro 21-264 modifiant son règlement numéro 01-133 relatif au zonage;

ATTENDU que le service de l'aménagement, après analyse, a émis un avis favorable;

Il est proposé par M. Normand St-Amour, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'émettre un avis favorable quant à la conformité du règlement numéro 21-264 de la municipalité de Sainte-Anne-du-Lac, en regard des objectifs du schéma d'aménagement révisé de la MRC d'Antoine-Labelle et des dispositions de son document complémentaire.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16037-02-22

AVIS DE NON-CONFORMITÉ D'UN RÈGLEMENT D'URBANISME DE LA VILLE DE MONT-LAURIER : RÈGLEMENT 134-67

ATTENDU que la Ville de Mont-Laurier a soumis à la MRC d'Antoine-Labelle pour avis de conformité, un règlement portant le numéro 134-67 modifiant son règlement numéro 134 relatif au zonage;

ATTENDU que le service de l'aménagement, après analyse, a émis un avis non favorable;

Il est proposé par M. Denis Lacasse, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'émettre un avis non favorable quant à la conformité du règlement numéro 134-67 de la Ville de Mont-Laurier, en regard des objectifs du schéma d'aménagement révisé de la MRC d'Antoine-Labelle et des dispositions de son document complémentaire.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16038-02-22

AUTORISATION DE SIGNATURE | DÉCLARATION DE CONFORMITÉ POUR L'ÉTABLISSEMENT D'UNE SABLIERE

ATTENDU que la MRC d'Antoine-Labelle a signé le 31 août 2010 l'entente de délégation de la gestion foncière et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État et s'est vue, à cet effet, déléguer la gestion du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État;

ATTENDU que pour pouvoir exploiter, des droits doivent être reconnus notamment via une Déclaration de conformité auprès du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC);

ATTENDU qu'une Déclaration de conformité émise au nom d'un entrepreneur limite la délivrance de titres sur le site concerné à ce même exploitant;

ATTENDU que l'émission d'une Déclaration de conformité au nom du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles permet d'octroyer plusieurs titres au sein d'un même site;

ATTENDU que la MRC peut demander, au nom du MERN, une autorisation environnementale pour l'établissement d'une sablière en territoire public;

ATTENDU les besoins en sable et gravier identifiés dans le secteur du lac Butler à Notre-Dame-de-Pontmain (aire d'exploitation 31J04-22);

ATTENDU que des consultations sectorielles ont été effectuées auprès des ministères concernés et que leurs commentaires ont été pris en compte;

Il est proposé par M. Normand St-Amour, appuyé par M. Denis Lacasse et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice adjointe du service de l'aménagement à signer, pour et au nom de la MRC d'Antoine-Labelle, tout document relatif à la déclaration de conformité pour le site 31J04-22.

ADOPTÉE

RENCONTRE D'INFORMATION SUR LES PARCS RÉGIONAUX

Les membres sont informés que suivant une demande du comité administratif, la MRC est à préparer une rencontre d'information sur les parcs régionaux. Une première rencontre préparatoire et exploratoire pourrait avoir lieu en mars, avec les maires et mairesses des municipalités comprenant des parcs régionaux, soit Lac-Saguay, Rivière-Rouge, Chute-Saint-Philippe, Mont-Laurier, Ferme-Neuve et Notre-Dame-du-Laus.

Une deuxième rencontre pourrait avoir lieu avec l'ensemble des maires et mairesses des 17 municipalités ainsi que les directions et présidents des parcs régionaux afin de présenter les grandes étapes de création d'un parc, les aspects légaux, le rôle de chaque intervenant, les responsabilités découlant des ententes convenues entre les parties concernées, ainsi que la mise à niveau des différents parcs dans leur fonctionnement et le mode de gouvernance en place.

Une invitation sera transmise.

SERVICE DE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES NATURELLES

RAPPORT DU DIRECTEUR DE SERVICE

M. Claude Dionne, directeur du service de gestion intégrée des ressources naturelles, est présent. Au cours du dernier mois, les principales activités du service ont porté sur :

- Tenue de la TGIRT conjointe, le 18 janvier;
- Assisté à la présentation des possibilités forestières de la période 2023-2028, le 31 janvier;
- Réception de la nouvelle entente PADF signée par le sous-ministre du MFFP, le 2 février;
- Dépôt de la planification annuelle et du registre des projets 2021-2022 au MFFP, le 3 février;

- Préparation et participation à la séance d'information sur la consultation publique du PAP, le 4 février;
- Participation à une formation sur la conduite de réunion, les 7 et 8 février;
- Tenue de la TGIRT Nord, le 9 février;
- Participation à la consultation sur le plan d'adaptation aux changements climatiques, le 9 février;
- Préparation de la rencontre du comité des sentiers non motorisé du 14 février;
- Préparation de la rencontre de travail sur les AIPL du 16 février;
- Préparation de la rencontre du comité de suivi du PADF, avec les MRC partenaires, du 17 février;
- Préparation de la TGIRT Sud du 23 février;
- En continu : Participation aux comités ciblés et rencontre d'informations pour l'harmonisation des chantiers présentés aux TGIRT.

ADMINISTRATION DES TERRITOIRES NON ORGANISÉS

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16039-02-22

REGISTRE DE CHÈQUES DES TNO - JANVIER 2022

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Yves Bélanger et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre de chèques des TNO, portant les numéros 8800 à 8813, totalisant 16 147.71 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 31 janvier 2022.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16040-02-22

REGISTRE DES PRÉLÈVEMENTS DES TNO - JANVIER 2022

Il est proposé par M. Normand St-Amour, appuyé par M. Denis Lacasse et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt le registre des prélèvements des TNO, portant les numéros 35 et 36, totalisant 4 953.52 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 31 janvier 2022.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16041-02-22

DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION 2022

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par Mme Colette Quevillon et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt le rôle de perception des Territoires non organisés de la MRC d'Antoine-Labelle, montrant ce qui suit : 68 131 400 \$ à titre d'assiette foncière générale, 937 dossiers d'évaluation, représentant : 290 193.79 \$, 46 761 \$ à percevoir via divers tarifs pour l'hygiène du milieu, 11 018.58 \$ pour le chemin Lépine-Clova, 8 100 \$ aux fins de la promotion touristique et 35 315.28 \$ de quote-part à verser à la MRC d'Antoine-Labelle, pour un montant total de 392 388.65 \$, en y ajoutant les arrérages et les intérêts impayés au montant lors de l'envoi des comptes de taxes.

ADOPTÉE

SERVICE DU PERSONNEL

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16042-02-22

**ADDENDA AU CONTRAT DE LA DIRECTRICE ADJOINTE DU
SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

Il est proposé par Mme Colette Quevillon, appuyé par M. Denis Lacasse et résolu à l'unanimité d'autoriser le préfet et la directrice générale à signer un addenda au contrat de Mme Emmanuelle Marcil, directrice adjointe du service de l'aménagement du territoire, afin d'ajouter à sa liste de tâche un article à l'effet d'autoriser Mme Marcil à agir à titre d'employée désignée substitut de la MRC en matière de cours d'eau, à titre d'inspecteur régional substitut dans le cadre de tout règlement de contrôle intérimaire et à titre d'inspecteur adjoint substitut des bâtiments en territoires non organisés en respectant les règles législatives ainsi que tout autre nomination que le conseil pourrait convenir.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 16043-02-22

**POSTE DE CHARGÉ(E) DE PROJET - AGENT DE VITALISATION |
CLASSE V**

ATTENDU la tenue du concours 22-AD-01 pour le poste de chargé(e) de projet, agent de vitalisation, classe V;

ATTENDU le dépôt d'une candidature à l'interne;

Il est proposé par M. Denis Lacasse, appuyé par Mme Colette Quevillon et résolu à l'unanimité d'embaucher Mme Joelle Lafrenière afin de combler un poste occasionnel de chargée de projet | Agent de vitalisation, échelon 2, à temps complet, pour une période de 24 mois, soit à compter du ou vers le 7 mars 2022 au 4 février 2024, et ce, en conformité avec les dispositions de la convention collective présentement en vigueur à la MRC d'Antoine-Labelle.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

Aucun contribuable ne s'est manifesté.

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, le préfet lève la séance. Il est 16 h 15.

Daniel Bourdon, préfet

Me Mylène Mayer, directrice générale et
secrétaire-trésorière